

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

Secrétariat d'Etat à la Santé

Paris, le 23 SEP. 2011

Direction générale de la Santé

Sous direction *Prévention des risques liés à l'environnement et à l'alimentation*
Bureau de la Qualité des eaux
DGS/EA4 - N° 420

Monsieur le Directeur du
Laboratoire Eurofins Microbiologie Ouest
11, rue Pierre Adolphe Bobierre
44300 NANTES
A l'attention de M. J-Y. DENIS

Personne chargée du dossier:
Bérengère LEDUNOIS
Tél: 01.40.56.69.18
Fax: 01.40.56.50.56
berengere.ledunois@sante.gouv.fr

OBJET: Demande d'extension agrément - Arrêté du 24 janvier 2005 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux.

REF. : Votre courrier du 2 août 2011
Courrier DGS/EA4 n° 516 du 10 décembre 2010

P.J. : Portée détaillée de l'agrément

Monsieur le Directeur,

Par courrier cité en référence, vous m'avez adressé un dossier de demande d'extension d'agrément pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux en application de l'arrêté du 24 janvier 2005 modifié (liste G).

Au vu de l'ensemble des éléments portés à ma connaissance, je vous informe que j'accorde à votre laboratoire un agrément pour réaliser les prélèvements et/ou analyses mentionnés dans le document ci-joint qui annule et remplace l'envoi du 10 décembre 2010.

L'agrément qui vous est délivré est valable à compter du 1^{er} janvier 2011 pour une durée de 5 ans (31 décembre 2015). Si vous souhaitez prolonger cet agrément, il vous appartiendra de présenter une demande pour son renouvellement au plus tard 180 jours avant la date d'expiration de l'agrément.

Un arrêté ministériel précisera la liste des laboratoires agréés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Sous-directrice de la prévention des risques
liés à l'environnement et à l'alimentation

Copie: Laboratoire d'Hydrologie de Nancy

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 24 janvier 2005 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Eurofins Microbiologie Ouest
Adresse du laboratoire	11, rue Pierre Adolphe Bobierre 44300 NANTES
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2011
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2015
Date de mise à jour de la portée	21/09/2011

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	-
A-2 - Paramètres réalisés sur site	-
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	Agréé
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	-
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	-
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	-
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	-
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	-
Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	-
F-2 - Paramètres réalisés sur site	-
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	-
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	-
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	Agréé
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscines	-
H-2 - Pour les eaux de baignades	-
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	-

Françoise TUCHMAN

Sous-direction de la prévention des risques
liés à l'environnement et à l'alimentation

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Legionella
Salmonelles

I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores

Legionella
Pseudomonas aeruginosa
Salmonelles

Françoise TUCHMAN

